



Agir Tou-te-s pour la Dignité

Dossier de presse

Journée mondiale du refus de la misère - 17 octobre

Le présent dossier complète le communiqué de presse dédié à la campagne nationale d'ATD Quart Monde sur le thème «Stop à la discrimination pour cause de pauvreté!». Il comporte trois parties principales, la première consacrée au thème énoncé, la deuxième au 17 octobre, Journée mondiale du refus de la misère, et la troisième au projet de recherche «Pauvreté – Identité – Société» qu'ATD Quart Monde mène depuis 2019 en collaboration avec un panel de scientifiques et de professionnel-le-s du domaine social et juridique. Ces trois parties dépeignent le contexte dans lequel évolue cette campagne nationale.

1. Stop à la discrimination pour cause de pauvreté!

A la suite d'une large consultation et à un processus participatif, l'Organisation des Nations Unies a cette année retenu le thème suivant pour la Journée mondiale du refus de la misère: «la dignité en action: nos engagements pour la justice, la paix et la planète». ATD Quart Monde suisse aborde ce thème sous un angle particulier: celui des discriminations pour cause de pauvreté. Cet angle a été choisi pour donner de la visibilité à son projet de recherche «[Pauvreté - Identité - Société](#)» dont les résultats seront rendus publics au printemps 2023.

La discrimination est l'un des nombreux aspects de la pauvreté que ce projet met en évidence. Il éclaire également les mécanismes qui sous-tendent cette discrimination ainsi que ses conséquences – en particulier pour les personnes qui en sont victimes mais aussi pour les institutions et plus généralement la société qui exercent cette discrimination. Les deux citations que voici, recueillies lors de l'[Université populaire Quart Monde](#) qui s'est déroulée le 11 juin 2022 au Centre national d'ATD Quart Monde à Treyvaux, l'illustrent très bien:

«Ce n'est pas qu'ils ne nous voient pas, c'est qu'ils voient qu'un aspect de la personne. Ils ne voient que la pauvreté et pas les capacités. Donc ils nous voient, mais ils voient qu'une seule chose et superficiellement. Ça, ce sont des préjugés.»

«Sur les personnes pauvres, il y a beaucoup de préjugés sur l'habillement, sur justement l'aspect physique, les dents... Il peut y avoir plein de ce genre de choses qui vont nous mettre à l'écart, qui vont provoquer des préjugés [...] y compris dans la pauvreté intergénérationnelle parce que les enfants eux-mêmes sont jugés, je pense, dans les institutions, du fait d'être des enfants de pauvres. Ils ont un autre regard de la part des institutions et ça c'est problématique.»

La pauvreté n'est de loin pas qu'une question de revenu ou d'accès à l'emploi: elle est multidimensionnelle¹. La discrimination dont sont victimes les personnes en situation de pauvreté

1. Voir à ce propos [Les Dimensions cachées de la pauvreté](#) (2019), une vaste étude internationale qu'ATD Quart Monde et l'Université d'Oxford ont mené de 2016 à 2018. «Au-delà des privations auxquelles font face les personnes en situation de pauvreté – manque de travail décent, revenu insuffisant et précaire, privations matérielles et sociales – les résultats de cette recherche font état de dimensions jusqu'alors mal définies. Qu'elles soient peu comprises voire non reconnues – telles que la maltraitance institutionnelle, la maltraitance sociale, la dépossession du pouvoir d'agir ou encore le combat et la résistance face à la pauvreté -, il est alors aisé de constater les multiples violations des droits fondamentaux. L'étude fait également apparaître cinq facteurs qui peuvent modifier l'intensité de la pauvreté: l'identité, le temps et la durée, le lieu, l'environnement et la politique environnementale, les croyances culturelles.»

est source d'injustices et contribue fortement à leur mise au ban de la société, à leur isolement, à leur sentiment de honte, à la difficulté de voir leurs qualités et leurs contributions sociales reconnues. Cette discrimination n'est pas seulement un sentiment. Elle est une réalité vécue au quotidien. Et elle est une réalité exercée au quotidien – parfois délibérément, le plus souvent «naturellement», sans même y penser, parce qu'elle fait partie de notre construction sociale depuis toujours.

Mais non, **ce n'est ni normal ni acceptable que des personnes soient discriminées pour cause de pauvreté**. La campagne qu'ATD Quart Monde mène à l'occasion de ce 17 octobre vise précisément à mettre cet état de fait, cette anormalité, en lumière. Prendre conscience des préjugés qui discriminent les personnes en situation de pauvreté constitue la première étape qui doit permettre de combattre la pauvreté plus efficacement.

2. Le 17 octobre, Journée mondiale du refus de la misère

Depuis 1987, chaque année, la Journée mondiale du refus de la misère est célébrée le 17 octobre. Née de l'initiative du père Joseph Wresinski, fondateur du Mouvement international ATD Quart Monde, et de celle de plusieurs milliers de personnes de tous milieux qui se sont rassemblées sur le Parvis des droits de l'homme et des libertés à Paris en 1987, cette journée est officiellement reconnue par les Nations Unies depuis 1992.

Pourquoi une Journée mondiale du refus de la misère?

- Pour faire entendre la voix des personnes en situation d'extrême pauvreté. Pour faire entendre celles et ceux qui sont habituellement réduit·e·s à leurs difficultés, voire en sont jugé·e·s responsables. «C'est notre journée. On peut exprimer ce que l'on a dans le cœur sans honte, sans gêne», dit une participante. La Journée mondiale du refus de la misère leur donne la parole, sur les conditions indignes qu'elles vivent, sur leurs résistances quotidiennes et leurs aspirations. On ne peut vaincre la misère qu'avec les premiers et premières concerné·e·s.
- Pour mobiliser les citoyen·ne·s et les responsables publics. La misère est une violation des droits humains fondamentaux, elle n'est pas fatale et elle peut être combattue et vaincue comme l'ont été l'esclavage et l'apartheid. Cette journée invite à comprendre comment chacun et chacune, là où il et elle est, peut agir.
- Cette journée constitue un point d'appui pour une lutte de fond contre la misère. ATD Quart Monde, à l'origine de cette journée, souhaite que les initiatives inspirées du message inscrit sur la Dalle du refus de la misère se multiplient de toutes parts à l'initiative d'associations, d'élu·e·s, de citoyen·ne·s. ATD Quart Monde s'investit pour donner avec d'autres un écho particulier à cette journée, en l'honneur des personnes victimes de la misère, et pour une mobilisation de tou·te·s les défenseur·e·s des droits humains. Avec cette éthique, le 17 octobre est un point d'appui pour une dynamique du refus de la misère toute l'année.
- Il s'agit d'un message qui rassemble très largement. Sur le Parvis des droits de l'homme et des libertés, Joseph Wresinski a inauguré une dalle sur laquelle figure cette inscription: «Le 17 octobre 1987, des défenseurs des droits de l'homme et du citoyen de tous pays se sont rassemblés sur ce parvis. Ils ont rendu hommage aux victimes de la faim, de l'ignorance et de la violence. Ils ont affirmé leur conviction que la misère n'est pas fatale. Ils ont proclamé leur solidarité avec ceux qui luttent à travers le monde pour la détruire. Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré.».

Le 17 octobre et l'Organisations des Nations Unies

En 1992, l'Assemblée Générale des Nations Unies a déclaré le 17 octobre «Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté». Depuis, des gouvernements, des collectivités locales, des membres de la société civile et du secteur privé ont reconnu l'importance de cette Journée au point qu'aujourd'hui le 17 octobre est devenu un ralliement essentiel pour un nombre croissant de citoyen·ne·s de toutes origines et d'organisations de toutes sortes qui se mobilisent pour l'éradication de la grande pauvreté.

En 2006, l'Assemblée Générale des Nations Unies a accueilli le rapport du Secrétaire Général des Nations Unies sur l'Impact de la célébration de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté. **Ce rapport reconnaît l'importance de la participation effective des personnes vivant dans l'extrême pauvreté, particulièrement en ce qui concerne l'élaboration de politiques ou de projets contre l'extrême pauvreté ainsi que leurs mises en œuvre et leurs évaluations.** Il identifie des moyens de promouvoir la mobilisation de toutes les parties prenantes dans la lutte contre l'extrême pauvreté. En particulier, il souligne la nécessité d'une approche fondée sur les droits humains.

La Journée mondiale met en effet les droits humains au cœur du combat contre la misère, et par là-même affirme la nécessité de leur reconnaissance, de leur protection et du respect de leur indivisibilité.

3. Le projet de recherche «Pauvreté – Identité - Société»

Depuis 2019, des scientifiques, des professionnel·le·s du domaine social et juridique ainsi que des personnes ayant une expérience vécue de la pauvreté travaillent ensemble, en Suisse, au projet de recherche «Pauvreté – Identité – Société». **Son propos est d'insuffler à terme des changements sociaux de fond pour que les injustices et les violences institutionnelles que le pays a connues et reconnues ne se répètent plus de génération en génération.** Pour ce faire, un savoir collectif est en cours d'élaboration afin de mieux comprendre les rapports entre la société, les institutions et les personnes en situation de pauvreté. Ce savoir sera partagé dès le printemps 2023, notamment lors d'un colloque public, avec les institutions sociales, les politiques et l'ensemble de la société. Les lignes ci-dessous fournissent **quatre éclairages sur ce projet**: son histoire ainsi que trois points de vue de personnes y ayant participé – un militant d'ATD Quart Monde, une professionnelle du domaine social et deux scientifiques.

L'histoire du projet «Pauvreté – Identité - Société»

Le 11 avril 2013, la conseillère fédérale et ministre de la justice Simonetta Sommaruga, au nom du Gouvernement suisse, **demande pardon aux victimes des mesures de coercition à des fins d'assistance pour les grandes souffrances qui leur ont été infligées. Des années 1860 jusqu'en 1981, quelque 100'000 enfants, pour la plupart issu·e·s de familles pauvres, sont placé·e·s de force, sans jugement, dans des orphelinats ou des familles paysannes. Elles et ils y sont exploité·e·s comme force de travail et le plus souvent réduit·e·s à ces «trois riens»: *tes parents ne sont rien, tu n'es rien et tu ne seras jamais rien.***

Plusieurs membres d'ATD Quart Monde ont subi ces mesures de coercition, et il est décidé de créer un groupe de travail appelé «Chercheurs et chercheuses d'histoire pour l'avenir des enfants». Entre 2014 et 2019, une quinzaine de ces chercheuses et chercheurs se réunissent régulièrement pour se soutenir, pour comprendre leurs histoires personnelles et leur histoire commune, et pour rédiger un rapport.

Le 16 septembre 2017, Mme Sommaruga se rend au Centre national d'ATD Quart Monde à Treyvaux où des militant·e·s lui confient que, **malgré les excuses de l'État et certains changements institutionnels et politiques, la pauvreté continue à se perpétuer et les gens continuent de souffrir de leurs interactions avec les institutions.** Touchée par ces paroles, Mme Sommaruga encourage ATD Quart Monde à poursuivre ce travail participatif qui permet aux personnes ayant l'expérience et le savoir de la pauvreté de contribuer à l'histoire du pays. A la suite à cette rencontre, **le Mouvement présente le projet «Pauvreté – Identité - Société» à l'Office fédéral de la Justice – lequel lui apporte son soutien financier et sa reconnaissance.**

Entre 2019 et 2021, quarante personnes de Suisse alémanique et de Suisse romande participent à des ateliers du [Croisement des savoirs](#) menés plusieurs jours durant en divers lieux du pays. **Ainsi se croisent différents savoirs: le savoir d'expérience de la pauvreté, le savoir de domaines scientifiques comme le droit, la sociologie, l'histoire et l'économie, et le savoir lié à des pratiques professionnelles dans des domaines tels que la protection de l'enfance et de l'adulte, les services sociaux, la psychologie ou la santé.**

Ce qui distingue le projet «Pauvreté – Identité – Société» d'autres recherches est le fait que les participant·e·s (provenant de la pratique professionnelle et du monde scientifique ou disposant de l'expérience vécue de la pauvreté) sont tous et toutes des co-chercheurs et co-chercheuses, travaillant ensemble à chacune des étapes du projet: définir la thématique et la question de recherche, produire et analyser les données, co-écrire les résultats.

Les Universités populaires Quart Monde jouent un rôle très important dans ce projet: d'un côté comme lieu national de dialogue et de co-formation entre adultes vivant la pauvreté pour bâtir un savoir collectif, d'un autre côté pour contribuer à la question de recherche: «qu'est-ce qui permet aux personnes en situation de pauvreté d'être reconnues et soutenues comme actrices à part entière dans leur combat quotidien et particulièrement dans leurs interactions avec les institutions?».

En 2022, les principales connaissances tirées des trois années de la recherche sont **co-écrites par des groupes mixtes représentant les trois savoirs**. La synthèse qui en résulte constitue la base du dialogue qu'ATD Quart Monde mènera auprès des politiques, des institutions et des hautes écoles afin de réfléchir ensemble à des changements possibles. **En mai 2023**, les résultats de la recherche et les réflexions que ce dialogue aura inspirées seront publié·e·s et présenté·e·s dans le cadre d'un colloque public.

Une [vidéo](#) retraçant l'histoire du projet «Pauvreté – Identité - Société» est disponible en ligne.

Michael Zeier, coordinateur pour ATD Quart Monde du projet de recherche «Pauvreté – Identité – Société»

Le point de vue d'un militant d'ATD Quart Monde: mes question

Comment nous voyez-vous, nous les gens exclu·e·s? Etes-vous prêts à travailler AVEC nous, avec notre savoir d'expérience de la pauvreté? La société pousse, contre leur volonté, des personnes dans une espèce de labyrinthe où il faut suivre la flèche et gentiment le parcours tracé pour elles. **De l'extérieur, certaines personnes savent mieux que nous ce qui nous convient, personnellement et pour nos familles.** Quand une personne en situation de pauvreté en arrive à exprimer son désaccord, elle risque le retour à la case départ et on recommence un nouveau parcours fléché encore plus pénible. Ne continue-t-on pas ainsi à agrandir, élargir le fossé de la pauvreté qui va devenir un grand canyon?

Alors pourquoi ne pas collaborer, travailler avec le savoir d'expérience de la pauvreté?

Pourquoi ce gâchis de ne pas voir que les personnes en situation de pauvreté, de souffrance, de marginalisation, quelles qu'elles soient, sont des personnes qui forment un peuple digne, intelligent, innovant et créatif, des gens qui peuvent assumer leur vie - du moment qu'on les écoute et qu'on les traite d'égal·e à égal·e?

Pouvoir collaborer à la recherche d'une vision commune, comme le permet le Croisement des savoirs, offre la possibilité d'une véritable participation. **C'est un engagement qui a donné un nouveau sens, une nouvelle orientation à ma vie.** Nous travaillons pour chercher à comprendre comment la pauvreté se transmet de génération en génération, quelle est la lutte quotidienne pour les personnes qui vivent cette pauvreté. Avec mon savoir d'expérience, ayant vécu la pauvreté, la marginalisation et l'exclusion, je peux modestement contribuer à ces recherches.

Cette vision, elle peut être nationale mais aussi personnelle. Chaque personne a ses ambitions et ses projets. On doit l'écouter et la comprendre. Sa vision d'avenir a été mutilée ou ignorée. Cette ignorance est une malédiction pour notre pays. Il faut tout faire pour la combattre. L'histoire nous l'a montré, les erreurs passées ne doivent plus se reproduire.

Une véritable participation, qui n'est pas une participation alibi, permet d'agir pour amener des changements afin que les injustices de la pauvreté ne se répètent pas sur nos enfants.

Je pense que cette ambition-là, on peut l'avoir, celle de changer politiquement notre pays, de

réveiller les consciences.

Alain Meylan, militant ATD Quart Monde

Le point de vue d'une professionnelle du social: construire collectivement un savoir commun

Participer au Croisement des savoirs, c'est **entreprendre un voyage à la fois personnel et collectif**. Personnel, parce qu'il nous amène à prendre conscience du décalage qu'il peut y avoir entre l'intention du ou de la professionnelle du domaine social et la réalité de son interlocuteur·trice. Et collectif parce que ce décalage, lorsqu'on le prend en compte, qu'on l'analyse et le décortique, nous aide à construire une compréhension commune, un savoir commun.

Voici un exemple qui permet de montrer une facette de ce décalage. Dans le cadre du projet «Pauvreté – Identité – Société» mené depuis 2019 par ATD Quart Monde, il nous a été demandé de former des groupes de pairs et d'illustrer au moyen d'images et d'une phrase ce que «l'institution» représente à nos yeux. **Les résultats de ce travail m'ont tout particulièrement marquée**. Les images et les mots utilisés dans le groupe de pairs du savoir de la pratique professionnelle et dans celui du savoir d'expérience de la pauvreté étaient très proches. Des cordes, des liens. Les éléments utilisés étaient similaires, mais l'interprétation et l'intention qui y étaient associées étaient complètement différentes. Une intention d'accompagnement d'un côté; un vécu de contrainte, une dépossession du pouvoir d'agir de l'autre. **Comment peut-il y avoir un tel écart entre l'intention de l'institution et des individus qui y travaillent d'un côté, et les bénéficiaires, les usagers et usagères, les personnes concernées de l'autre?** À ce stade, si je devais en identifier la raison principale, je dirais que c'est parce que les prestations que délivre l'institution n'ont pas été conçues **avec** les personnes auxquelles elles sont destinées. **Et qu'elles ne prennent donc pas véritablement en compte la réalité et le vécu de ces personnes**. Cette lacune se traduit aussi dans le vocabulaire utilisé, qui heurte parfois. *Personnes vulnérables*, par exemple. Une dénomination utilisée avec bienveillance par les professionnel·le·s, mais qui, pour les personnes qui vivent la pauvreté, résonne comme un manque de considération à leur égard, comme un manque de compréhension de leur réalité quotidienne, d'une méconnaissance de la complexité de leur vie, des stratégies qu'elles doivent mettre en place, de leur combat – un combat qui reste peu connu et peu reconnu.

C'est ce type de prises de conscience qui rythme ma participation en tant que professionnelle au projet «Pauvreté – Identité - Société». Sur la base d'expériences individuelles, nous construisons des savoirs par groupes de pairs, que nous croisons ensuite avec les savoirs des autres groupes. Un à un, ces décalages sont découpés, analysés, mastiqués, digérés et deviennent la matière avec laquelle nous construisons un savoir commun, brique par brique. Et bien que nous identifions de tels décalages au fil du projet, nous constatons un grand respect entre les participant·e·s. Car nous savons toutes et tous pourquoi nous y participons: **pour construire pierre par pierre des manières de mieux faire. Et de mieux être ensemble**.

Sophie Neuhaus, Déléguée à la jeunesse pour le canton de Neuchâtel

Le point de vue de deux scientifiques

Le rôle des scientifiques dans le Croisement de savoirs peut paraître *a priori* plus simple ou moins impliquant que celui des autres parties puisqu'il s'agit de mobiliser des connaissances théoriques et non de dévoiler son expérience de la pauvreté ou ses pratiques professionnelles. Cependant, notre participation au projet «Pauvreté – Identité – Société» nous a montré à quel point un tel processus peut être exigeant et parfois déstabilisant.

Une des difficultés principales est de **trouver une «juste place» dans les interactions en évitant**

de positionner le savoir scientifique, fortement valorisé et légitimé, en surplomb, en reproduisant la hiérarchie des savoirs très présente dans notre société et justement combattue par le Mouvement ATD Quart Monde. A quel moment est-il alors opportun de prendre la parole? Comment bien le faire, surtout lorsque cela remet en question l'apport d'un autre groupe? Comment expliquer rapidement et simplement une théorie sans la dénaturer pour autant?

Au début du processus, ces questionnements ont été renforcés par les réactions que les autres groupes ont pu avoir face à nos apports. Par exemple, lors du premier atelier, les représentant·e·s du savoir d'expérience se sont étonné·e·s que les réponses des scientifiques (par rapport aux consignes données) puissent être si proches des leurs. Cela nous paraissait au contraire tout à fait normal puisqu'une partie d'entre nous analyse les phénomènes du point de vue des personnes concernées. **Comprendre que nous ne correspondions pas aux représentations que les autres parties avaient des scientifiques était déconcertant: qu'attendait-on alors de nous et que pouvions-nous apporter de différent?**

Autre exemple: lorsque nous avons parlé de «rapports de pouvoir» pour situer les enjeux liés aux interactions entre personnes et institutions, certains membres du groupe des professionnel·le·s ont été heurtés. Ce concept était compris comme une volonté délibérée de prendre le dessus sur l'autre et dans laquelle ils ne reconnaissaient pas leurs pratiques. Des explications complémentaires de notre part – entre autres sur le fait que ce concept est omniprésent dans les rapports sociaux et dépasse la responsabilité des seuls individus - ont permis de mieux nous comprendre et de pouvoir utiliser ce concept dans la poursuite des réflexions collectives. **Les réactions des personnes concernées nous ont également rappelé que certains termes, largement utilisés dans la communauté scientifique pour décrire des phénomènes tels que le contrôle social, pouvaient être choquants ou compris différemment quand ils étaient appliqués à leur expérience de vie singulière.**

Caroline Reynaud et Sophie Guerry, Professeures à la Haute école de travail social Fribourg